



Nouveau CDD en entreprise après CDD de 18 mois

Par **Zeru**, le **21/05/2013** à **18:09**

Bonjour,

Mon CDD de 18 mois se termine bientôt (je suis en entreprise). Après un parcours des textes, j'aurais besoin de quelques vérifications :

-Est-il possible d'avoir un nouveau CDD dans cette entreprise sur un poste différent ? (Je crois que oui)

-Quand peut-on qualifier a minima un poste de différent d'un autre ?

-Quelqu'un d'autre que moi peut-il avoir un CDD sur mon poste sans carence ? (Je crois que non)

Merci d'avance !

Zeru

Par **P.M.**, le **21/05/2013** à **19:06**

Bonjour,

Il faudrait déjà savoir le motif de chacun des CDD...

Si une carence doit s'appliquer elle concerne aussi bien le salarié qui termine le CDD qu'un nouveau salarié pour occuper le même poste...